



## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT N° 14-2018**

#### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la directrice générale et greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 5 juin 2018, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 14-2018 : *Règlement sur les animaux*

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 6, 4<sup>e</sup> Avenue Est, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE  
CE 6 JUIN 2018

Isabelle D'Amours  
Directrice générale et greffière